



Lettre d'Information

► Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers administrés,

Comme vous avez sans doute pu le lire dans la presse locale, cinq membres du Conseil municipal ont récemment décidé de présenter leur démission, en l'occurrence Michèle Magnin-Feysot, Adjointe déléguée aux Affaires sociales, Alain Mariotti, Adjoint délégué aux Ressources humaines, Services techniques et Achats, Yolande Brissonnaud, Vice-Présidente du CCAS, Véronique Pinston et Marcel Personeni, Conseillers municipaux. Je ne commenterai pas dans ce bulletin ni leur choix, ni les termes du tract que les personnes concernées ont distribué au début du mois de mai. J'ai le devoir de répondre à ces assertions et je vous apporterai les explications nécessaires ultérieurement. Cela dit, j'ai pris acte de leur décision qui va nous contraindre, jusqu'au mois de mars prochain, à gérer notre commune avec neuf élus (au lieu de quatorze). Aussi, j'ai de suite procédé à une redistribution des missions, notamment concernant les deux Adjoints

restants, et avec la nomination d'une nouvelle Adjointe en la personne de Marlène Marcand (lire ci-dessous), nomination entérinée par le Conseil municipal. Dans cet éditorial, j'évoquerai quelques aspects du budget primitif 2013 voté à la mi-mars. Ce budget, dont vous trouverez les principaux chiffres dans les pages suivantes est équilibré à la somme de 668.722 € en section de fonctionnement et à 208.114 € en section d'investissement. Comme les années précédentes, nous nous sommes attachés à réduire au maximum les dépenses de fonctionnement, en tout cas dans la mesure du possible, sachant que certains postes sont incompressibles (salaires, charges sociales,...). Du côté des investissements, nous achèverons cette année la totalité du programme que nous vous avons proposé lors de la campagne pour les élections municipales 2008. Aujourd'hui, avec des équipements supplémentaires qui font l'unanimité (nouvelle Mairie, accueil périscolaire,...), avec de belles réalisations qui étaient attendues (restauration de la fontaine), nous possédons un taux d'endettement tout à fait acceptable. L'état des finances



communales permettra à la prochaine équipe, quelle qu'elle soit, de poursuivre le développement de notre village, notamment en menant à bien plusieurs projets immobiliers déjà sur les rails. Grâce à cette bonne gestion des fonds publics, nous sommes parvenus, cette année encore, à maintenir les taux d'imposition locale à leur niveau de 2008, comme nous en avons pris l'engagement.

*Le Maire,
Nathalie Hugenschmitt*

Réorganisation du Conseil municipal

Suite au départ de deux Adjoints, le Conseil municipal a procédé à la réorganisation suivante :

Trois Adjoints :

Thierry Gable (1^{er} Adjoint), délégué à la Communication, à l'Embellissement, aux Sports, à la Culture et aux Loisirs, **Pascal Bally** (2^{ème} Adjoint), délégué à l'Urbanisme, à la Voirie et aux Achats, **Marlène Marcand** (3^{ème} Adjointe), déléguée à l'Education et à la Citoyenneté.

Conseillers délégués :

Jean-Christophe Morel a été nommé Conseiller délégué aux Affaires sociales, **David Reinhard** conserve ses missions de Conseiller délégué à l'Environnement.

Le Conseil municipal a également réorganisé les différentes commissions et déterminé les référents de quartiers. Les informations correspondantes peuvent être consultées sur le site internet de la commune (www.arbouans.fr).

REPÈRES

Le budget primitif 2013 2-3

4-5 Naissance de la Route du Redon

Jeunes sportifs en devenir

Retour sur les dernières animations 6-7

8 Les informations en bref l'agenda

Regard sur le budget 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 mars afin de voter le budget primitif de l'année 2013. Voici les principaux chiffres qu'il convient de retenir de ce budget voté à l'unanimité.

LA BALANCE GÉNÉRALE

Le budget primitif 2013 présente la balance générale suivante :

FONCTIONNEMENT

- Recettes : 668.722,00 €
- Dépenses : 668.722,00 €

INVESTISSEMENT

- Recettes : 208.114,00 €
- Dépenses : 208.114,00 €

La séance de Conseil municipal du 19 mars a débuté par l'approbation du compte administratif 2012 qui présente un excédent de fonctionnement de 82.074,76 € et un excédent d'investissement de 103.454,93 €. Ce compte administratif a été approuvé à l'unanimité moins une abstention. Une synthèse de ce document, établie par le percepteur, peut être consultée sur le site internet de la commune.

Conformément avec le Percepteur, l'excédent résultant de la clôture du compte administratif 2012 a été affecté aux recettes d'investissement du budget primitif 2013.

Les élus ont ensuite étudié ce budget 2013. Comme les années précédentes, les élus se sont efforcés de réduire encore les dépenses de fonctionnement, en particulier les charges générales, sachant que certains postes sont incompressibles.

Après deux exercices chargés avec plusieurs réalisations d'envergure, les investissements la commune seront moins importants cette année. L'équipe municipale achèvera la totalité du programme qui avait été proposé aux habitants lors de la campagne des élections municipales 2008, les fonds disponibles constituant une réserve pour 2014.

Ce budget primitif a été adopté à l'unanimité des quatorze membres présents lors de cette séance du mois de mars.

Subventions

Au cours de cette séance consacrée au budget primitif, le Conseil municipal a attribué un certain nombre de subventions :

- 60 € à la Vigilante d'Audincourt,
- 50 € à l'Office du Tourisme de Montbéliard,
- 50 € à l'association des Sous-Officiers de Réserve,
- 103.034 € aux Francas du Doubs,
- 8.752 € au Centre Communal d'Action Sociale (subvention annuelle de fonctionnement),
- 300 € au titre des subventions pour les voyages scolaires,
- 120 € au Comité des Fêtes,
- 520 € à Sésame Autisme,
- 2.000 € à l'association Les Oursons (classes vertes),
- 350 € à l'ASCAP escrime,
- 930 € au titre des subventions pour ravalement de façades.

Le total de ces subventions s'élève à 116.166 €.

Pas de hausse des taux d'imposition

Conformément aux engagements pris lors de la campagne pour les élections municipales 2008, le Maire Nathalie Hugenschmitt a proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition communale.

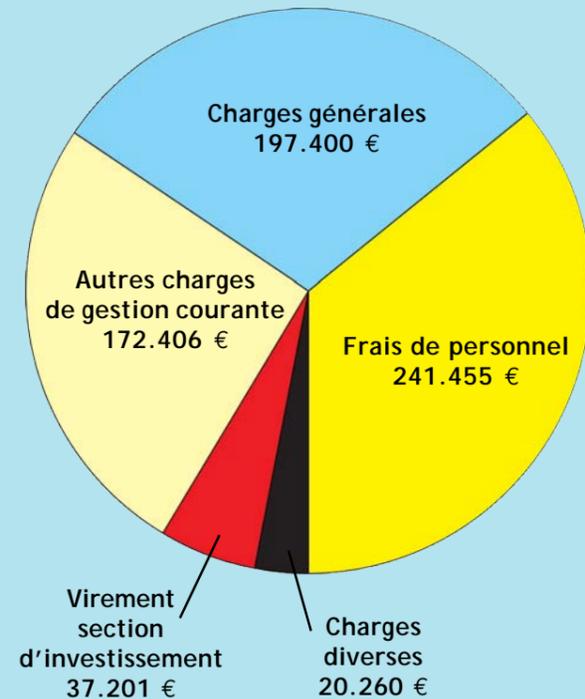
Une décision approuvée à l'unanimité.



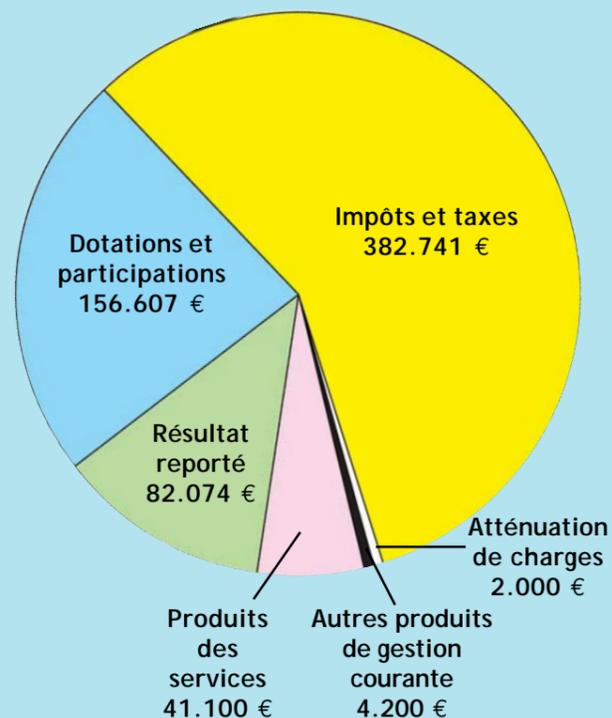
Taxes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%
Foncier bâti	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%	13,12%
Foncier non bâti	14,21	14,21	14,21	14,21	14,21	14,21
Total produit fiscal	276.467 €	280.628 €	285.656 €	292.426 €	297.871 €	317.934 €

Le budget de fonctionnement

DÉPENSES : 668.722,00 €



RECETTES : 668.722,00 €



Rythmes scolaires : dès la rentrée 2013

Suite à un sondage favorable à la majorité auprès des parents d'élèves, la Municipalité appliquera la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.



Un décret du 24 janvier 2013 impose aux collectivités de mettre en place une nouvelle organisation du temps scolaire et de répartir les 24 heures d'enseignement suivies par les élèves sur 4 jours et demi, au lieu de la semaine de quatre jours, il est apparu que les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées, avec des conséquences graves sur leurs résultats. Cette réforme des rythmes scolaires poursuit donc avant tout un objectif pédagogique, en instaurant une organisation du temps scolaire plus respectueuse des besoins des enfants, favorisant ainsi leur réussite scolaire.

Dans notre commune, après la réalisation d'un sondage auprès des parents d'élèves, ces derniers se sont prononcés majoritairement pour l'application de cette nouvelle organisation dès la rentrée 2013.

Voici donc les détails pratiques qui s'appliqueront à compter de septembre prochain :

Jours et horaires de classe : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h15, le mercredi de 9h à 12h.

Par ailleurs, les horaires périscolaires existants ne changeront pas et les plages horaires supplémentaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h15 à 16h30) fonctionneront à titre gracieux pour l'année scolaire 2013/2014.

L'ensemble de ces temps périscolaires seront encadrés par les Francas, en partenariat avec les associations sportives du village, la Bibliothèque municipale et l'Ecole de Musique du Pays de Montbéliard.

Un groupe de pilotage représentatif de la communauté éducative a validé cette nouvelle organisation. Il travaille actuellement sur le contenu des accueils. La ligne directrice donnée par le comité de pilotage est la qualité de l'encadrement et, pour l'année 2013/2014, un projet territorial autour de la musique et du sport.

Les inscriptions des enfants aux temps d'accueil du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h15 à 16h30 pour le premier trimestre se feront en juin auprès de la Directrice afin de prévoir le taux d'encadrement. Ces inscriptions se feront à la semaine ou par bloc de deux jours (lundi/mardi) ou (jeudi/vendredi). Les parents sont invités à contacter Fatima Soltani, Directrice de l'Accueil périscolaire.

Cette réforme est importante : il est de la responsabilité de tous, élus, enseignants et parents d'élèves, de tout mettre en œuvre pour offrir à nos enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Ce projet luttera contre les inégalités scolaires et redonnera une chance nouvelle à chaque élève. Le Projet Educatif Territorial, s'il va bousculer quelques habitudes, favorisera les conditions d'étude des enfants, mais aussi leur développement et leur épanouissement, avec des journées de classe moins lourdes et plus variées, mieux réparties dans la semaine.

Un bonheur en or



Cinquante années de bonheur pour Danielle et Maurice.

Au mois de mars, Danielle et Maurice Guinot ont été accueillis en Mairie par le Maire Nathalie Hugenschmitt à l'occasion de leurs noces d'or.

Mariés le 23 mars 1963, M. et Mme Guinot, tous deux natifs de Chalon-sur-Saône, ont donné naissance à deux enfants, Patricia en 1963 et Olivier en 1968. Depuis, la famille s'est agrandie avec l'arrivée de quatre petits-enfants.

Toutes nos félicitations à ce couple en or.



Réapprendre la route



Les participants au stage et leur animateur (en médaillon).

Une quinzaine de personnes ont participé récemment à un stage organisé par le CCAS d'Arbouans et le Comité Départemental de la Prévention Routière. Ce stage, réservé aux seniors, a permis d'évoquer de nombreux points, par exemple l'autonomie et la mobilité en voiture, mais aussi les statistiques liées au comportement des seniors sur la route. Un point a également été fait sur les évolutions de la réglementation, des informations bien utiles pour des automobilistes ayant obtenu leur permis de conduire il y a maintenant plusieurs décennies.

Cette journée, animée par Georges Warnier, Directeur de la Prévention Routière du Doubs, s'est poursuivie par quelques exercices sur les nouveaux panneaux, l'entretien des véhicules, les distances de freinage, la modification du temps de réaction en fonction de la fatigue et du taux d'alcoolémie. Un stage convivial et fructueux !

Actualité

La RD 472 a désormais un nom.

Depuis quelque temps, la RD 472 traversant la commune d'Arbouans (à proximité de l'entrée d'autoroute) s'appelle officiellement la route du Redon.

Cette route n'avait jamais été baptisée, ce qui causait quelques problèmes aux riverains que sont notamment le Charme Hôtel, le Club Canin, le Centre d'examen du permis de conduire, le District de Football et la station d'épuration.

Comme l'a expliqué le Maire Nathalie Hugenschmitt, la Municipalité d'Arbouans a réparé cette erreur : le Conseil municipal a réfléchi sur le nom de baptême à trouver et s'est prononcé à la majorité pour la route du Redon, écartant la route

La route du Redon



La plaque a été dévoilée en présence des élus et des riverains.

des Aviateurs, la route Oehmichen et bien d'autres. En fait, le Redon a été choisi parce que la rue est située au lieu-dit Le Redon, ce terme définissant un système de drainage existant dans cette zone riveraine du Doubs, système

permettant de dépressuriser le cours d'eau en cas de crue et de laisser doucement l'eau s'écouler dans le sol ou rejoindre le Doubs en aval. Un numéro a été attribué aux différents riverains qui, désormais, pourront plus facilement être localisés.

Les lumières de Noël récompensées

En février, la Municipalité a décerné les récompenses des maisons et balcons illuminés. En présence des familles dont le travail avait été jugé remarquable par le jury, le Maire Nathalie Hugenschmitt a salué leur esprit créatif qui a donné un air de fête au village pendant les fêtes de fin d'année 2012. Du reste, la tâche du jury, chargé d'établir le palmarès, n'a pas été simple : le soir du 11 décembre, Jeanine Baggio, Marlène Marcand, Nathalie Hugenschmitt, Thierry Gable et Bernard Crevoisier ont ainsi sillonné les rues de la commune pour établir leur notation suivant plusieurs critères comme la diversité et l'harmonie des couleurs et des formes.

Le palmarès :

MAISONS : 1) M. et Mme André Meyer (21 rue des Courts Champs), 2) Mlle Cindy Brice et M. Patrick Surleau (2 bis rue des Essarts), 3) M. et Mme René Jacquet (22 rue des Sablières), 4) M. et Mme Jean-Paul Debard (23 rue des Courts Champs), 5) Mme Marie-Claude Bussière (12 rue du Château d'Eau), 6) M. et Mme Hervé Pessina (5 rue de



Ils ont donné un air de fête au village pour les fêtes de fin d'année.

Belchamp), 7) M. et Mme Jean-Jacques Picard (3 rue de Courcelles), 8) M. et Mme Luigi Carpanedo (20 rue des Courts Champs), 9) M. et Mme Alain Humann (3 rue des Champs de Pierre), 10) M. et Mme Michel Claudel (4 rue des Champs de Pierre).
BALCONS : 1) M. et Mme Jean-Luc Stawicki (12 rue des Vergers).

Jeunes sportifs en devenir

Une nouvelle rubrique dans la Lettre d'Information : éclairage sur quelques jeunes sportifs locaux de talent

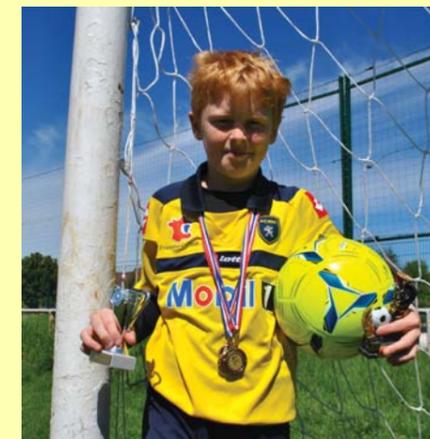
Neil Johnson

Neil Johnson a de qui tenir ! Avec des parents qui ont été sportifs de haut niveau, il est à bon école. Lui, c'est en «jaune et bleu» qu'il rythme son enfance et, à 8 ans, il a déjà connu un privilège, celui d'intégrer le «fameux» Centre de formation du FC Sochaux-Montbéliard où n'entrent que les jeunes joueurs ayant réussi des tests de sélection. Ces tests, il les a donc passés avec succès, endossant dans son équipe des U10 le rôle de gardien de but, son poste préféré.

Comme ses copains, il doit participer à trois entraînements par semaine (mardi soir, mercredi après-midi et vendredi soir), sous la houlette de son éducateur Robert Burchi.

Lorsqu'on lui demande quels sont ses joueurs préférés, on se rend compte que Neil vit vraiment pour son «drapeau» puisque tous les footballeurs sochaliens vont y passer ! Tout au plus leur fait-il une infidélité en citant l'inévitable Zlatan et le gardien espagnol Casillas...

Mais Neil sait aussi que pour continuer de pratiquer sa passion, il doit bien travailler à l'école, c'est le «deal» de sa maman. C'est le cas actuellement dans sa classe de CM1 de l'école d'Arbouans, peut-être en attendant d'intégrer peut-être, un peu plus tard, la structure scolaire du Centre de formation sochalien. Cela constituerait un (petit) pas de plus vers la concrétisation de son rêve, devenir footballeur professionnel.



Yannis Montmillon

À 8 ans à peine, Yannis Montmillon éprouve déjà bien des difficultés à exposer tous les trophées qu'il a gagnés. Il faut dire que ce cycliste en devenir a débuté le vélo dès l'âge de 3 ans, intégrant le Vélo-Club de Montbéliard à la suite d'une détection lors de la Fête du Vélo à Arbouans. Les dirigeants montbéliardais ont très vite remarqué son aisance et sa dextérité sur deux roues et c'est ainsi que le jeune Yannis a rapidement fait de la compétition... et raflé tous les titres, d'abord chez les précenciés puis avec les poussins.

Aujourd'hui, Yannis participe à des épreuves quasiment tous les dimanches, des courses sur route lors de la belle saison, en cyclo-cross l'hiver, aux quatre coins de la région. Yannis Montmillon a remporté tous les cyclo-cross qu'il a disputés l'hiver dernier, il a obtenu le titre de champion de Franche-Comté tant en cyclo-cross que sur route, étant également sacré meilleur jeune de sa catégorie pour l'année 2012. Au sein du VC Montbéliard, où il côtoie



son grand-père, un autre fan de vélo, Yannis s'astreint à deux entraînements par semaine. Un travail acharné qui le mènera peut-être sur les traces de Thibaut Pinot ou de Francis Mourey, deux coureurs francs-comtois parmi ses modèles. Le chemin est encore long, le grand-père précise d'ailleurs que le vélo est d'abord un loisir et que peu de passionnés en font leur métier.

A Yannis de continuer à sortir du lot, comme il le fait actuellement.

Randonneurs en balade



Juste avant le départ de la balade, les participants rassemblés.

La traditionnelle Marche des Ours du 1^{er} mai n'a pas bénéficié d'une météo très ensoleillée. A l'heure du départ, il faisait même un peu frais, mais cela n'a pas découragé la cinquantaine de randonneurs ayant répondu à l'appel du Président André Vieille-Blanchard qui avait concocté pour les participants une agréable balade de quelque 17 km.

Ce parcours, sans difficulté particulière mis à part quelques dénivellés, a emmené le groupe jusqu'à la Ferme des Buis, le lieu-dit La Prusse puis le bois de la Bande où était prévu l'arrêt pique-nique du midi, avec un apéritif offert par la commune d'Arbouans. L'après-midi, le retour s'est effectué par Voujeaucourt et le bois de Courcelles. Comme chaque année, cette Marche des Ours s'est poursuivie et terminée par un jambon-salade-fromage réparateur.

Centre de Loisirs



Un Centre de printemps très apprécié.

Une vingtaine d'enfants de 3 à 12 ans ont participé au Centre de Loisirs des Francas à l'occasion des vacances de Pâques. Les jeunes ont été encadrés par la Directrice Angélique André et ses animateurs, Justine, Aurélie, Pauline, Célie et Thibaut. Comme à l'accoutumée, le programme proposé aux enfants a été chargé et diversifié : activités manuelles, scrapbooking, jardinage, ateliers cuisine ont rythmé leur quotidien. Le groupe a également effectué plusieurs sorties, notamment un pique-nique au Près-la-Rose avec une visite au Pavillon des Sciences. En fin de Centre, un goûter gourmand a permis aux parents de venir partager un bon moment en compagnie des enfants.

La vie du village



Malgré des conditions météo plutôt fraîches, le Carnaval s'est déroulé dans la bonne humeur.



Tous les participants à la cavalcade ont posé avant le départ du défilé.

Carnaval : une joyeuse cavalcade

Même organisé à l'aube du printemps, le Carnaval proposé par les Oursons et le Comité des Fêtes s'est déroulé par une température «frisquette». Cela dit, l'ambiance était chaude parmi les Carnavaliers venus faire la fête dans les rues du village.

La cavalcade est partie à 14h30 depuis les écoles et le cortège a parcouru quelques rues du village au son de musiques entraînant. Les participants avaient tenté de rivaliser d'originalité dans leurs déguisements, les fées côtoyant les

corsaires et les sorcières, tandis qu'on a vu également de drôles d'animaux...

Après cette parade, tout le monde s'est retrouvé à la Salle polyvalente pour déguster les beignets de Carnaval accompagnés de jus de fruits et de boissons chaudes.



Sous une pluie de confettis...



Parti des écoles, le cortège a défilé dans quelques rues du village...

La chapelle, reine d'un jour

Dans le cadre de l'animation «Laissez-vous conter le Pays de Montbéliard», Pays de Montbéliard Agglomération a proposé la découverte de la chapelle d'Arbouans en compagnie d'Evelyne Boilau, guide.

Cette chapelle, située rue du Stade, a reçu la touche artistique d'Olivier Calame. Jean-Pierre Calame, le fils de l'artiste, était présent pour cette visite, de même que M. Jacquet, Maire d'Arbouans de 1971 et 1995. Tous deux ont apporté une foule d'informations sur cette chapelle aux nombreuses personnes présentes.



Construite dans les années 1950 rue du Stade, la chapelle d'Arbouans a suscité l'intérêt d'un nombreux public.

Vite dit

Le club de Tennis de Table d'Arbouans

a organisé une brocante au mois de février. Pour l'occasion, la Salle Polyvalente ressemblait à un gigantesque bric-à-bras où de nombreux visiteurs se sont succédé tout au long de la journée... pour faire de bonnes affaires ou compléter une quelconque collection !



La deuxième édition du Salon de la Photo

organisé par le Comité des Fêtes a connu un vif succès. Environ 200 photos, œuvres d'une dizaine de photographes passionnés, ont été présentées au public. Autour de Dominique Delfino, l'invité d'honneur, les artistes ont exposé quelques-unes de leurs plus belles réalisations sur les sujets les plus divers, portraits, paysages, animaux ou monuments.

A noter que le Prix du Public a été attribué à Samuel Coulon.



La troupe du Box-Théâtre

de Sainte-Suzanne était de passage à Arbouans en février dernier. Ces comédiens qui n'engendrent pas la mélancolie ont présenté leur pièce «Embarquement immédiat», l'histoire cocasse de quelques voyageurs bloqués dans un aéroport italien. De quoi divertir un public nombreux et conquis.



► AGENDA

Marché paysan le 19 juillet

En 2013, Pays de Montbéliard Agglomération relance ses marchés de producteurs du soir dans le cadre de son projet «Agriculture durable», en partenariat avec les communes et la Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort. Ce projet, visant à valoriser les producteurs locaux et les circuits courts, répond à la volonté des communes de l'agglomération d'accueillir ce type de commerces en les redynamisant. Lors des seize dates de marchés proposées cette année, vous y trouverez des produits locaux, en vente directe par des producteurs qui vous feront découvrir leurs savoir-faire. Une charte de qualité régit l'organisation de ces marchés.

La commune d'Arbouans accueillera ce marché dédié exclusivement au «bien manger» **le vendredi 19 juillet 2013 de 17h à 22h à la Salle Polyvalente**. Un moment festif faisant honneur au patrimoine gourmand de notre territoire et ne se limitant pas à la production maraîchère. Miel, confitures, œufs, escargots, yaourts, beurre, crème, lait pasteurisé, bière, fromages, volailles, bœuf, porc, légumes (notamment produits dans le Jardin d'Idées solidaire et bio de Bavans)... il y a en aura pour tous et pour tous les goûts ! Accès gratuit, animation assurée par la Commune et le Comité des Fêtes, buvette et restauration sur place.

et aussi...

2 juin : Concours Flèche Arbouanaise (Complexe sportif)

14 juin : Accueil nouveaux habitants (19h, Mairie)

25-27-28 juin-1^{er} juillet : Réunions de quartiers (19h, Mairie)

26 juin : Conseil municipal (20h, Mairie)

28 juin : Soirée des Oursons (20h, Salle polyvalente)

7 juillet : Finales tournoi de tennis

9 et 10 juillet : Passage du jury du Concours des Maisons et Balcons Fleuris (à partir de 18h)

28 septembre : Fête des Ours avec kermesse et tournoi de pétanque (14h) et soirée-barbecue (20h)

Un médiateur à votre service

La commune met à votre disposition un médiateur en la personne de M. Romain Basilico.

Vous pouvez gratuitement utiliser ses services et ses conseils **pour des questions liées au cadre de vie dans la commune**, problèmes avec votre voisinage, nuisances sonores, non respect des règles d'urbanisme, etc.

Vous pouvez joindre M. Basilico au 07.87.11.53.97.

Horaires d'ouverture de la Mairie en juillet et août

Lundi et mardi de 9h à 12h,
jeudi et vendredi de 13h30 à 17h.

La Mairie vous accueille

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 14h30 à 17h30.
- mercredi de 14h30 à 17h30.

Permanences de Mme le Maire : sur rendez-vous.

Permanences Action sociale : le premier
jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

► Pratique

Collecte des déchets verts



Pays de Montbéliard Agglomération met en place un service de collecte en porte-à-porte de vos déchets verts, désormais uniquement sur appel téléphonique. Ce service ne concerne que les tailles, branchages et produits d'élagage conditionnés en fagots d'une longueur maximale d'1 mètre et inférieur à 1 m³ par passage et par foyer. Les déchets en vrac, en sac ou tout autre contenant ne sont pas collectés. Comme pour la collecte des encombrants, cette modification du service répond à une logique d'optimisation des moyens et de réduction des coûts et des pollutions générées.

Comment procéder ?

1) Consultez ci-dessous la date du prochain ramassage des branchages pour la commune.

2) Au moins 48h avant cette date, appelez le **03.81.31.85.79** (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h).

3) Précisez à la standardiste vos coordonnées et la quantité de déchets verts à enlever.

Les branchages doivent être déposés sur la voie publique afin d'être collectés. Ils peuvent également être déposés en déchetterie.

**PROCHAINE DATE DE COLLECTE DES DECHETS VERTS
POUR ARBOUANS : 8 novembre**

Une benne à disposition des plus de 65 ans

Suite à la demande de plusieurs personnes âgées, la commune vient de mettre en place **un service de location de benne** pour l'évacuation de déchets verts. Ce service est réservé **aux habitants d'Arbouans de plus de 65 ans, disposant d'une surface d'espaces verts à entretenir et n'ayant aucun moyen de se rendre à la déchetterie**. Le coût de cette prestation s'élève à 70 € et couvre les frais d'évacuation à la déchetterie, le carburant, l'usure du véhicule et le temps de transport.

Le règlement et les modalités de ce service, utilisable du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h (pas de mise à disposition les week-ends et jours fériés) peuvent être consultés en Mairie.

Lutte contre le bruit

Un arrêté préfectoral en date du 19 avril 2005 ayant pour objet la lutte contre le bruit stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide **d'appareils à moteurs thermiques et électriques** causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres outils assimilables à ces derniers, ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**. Quant aux entreprises, **elles doivent interrompre leurs travaux de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30 et toute la journée des dimanches et jours fériés**, sauf urgence.

Merci de bien vouloir respecter ce règlement pour la tranquillité de votre voisinage.

Vous pouvez également consulter sur le site internet de la commune la réglementation concernant l'entretien des trottoirs et la taille des haies.

Lettre d'information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie HUGENSCHMITT
Conception et réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66
Impression ESTIMPRIM

Imprimé sur du papier recyclable